Eléments de diagnostic

Secteur d'activité « Santé humaine et action sociale »

Département du Cher

Document de travail

Cadrage

L'Observatoire Régional de la Formation et de l'Emploi (ORFE) du GIP ALFA CENTRE a été missionné en 2012 pour développer un observatoire spécifique au secteur de la santé, du médico-social et du social et ses métiers sur la région Centre.

Cet outil d'observation repose sur deux grands principes :
- une démarche partenariale : association des différents acteurs (de l'emploi, de la formation et du secteur, institutionnels, professionnels et associatifs) pour prendre en compte les objectifs et les attentes de chacun, mutualisation des dispositifs existants pour alimenter la démarche.
- une méthode d'analyse : l'approche systémique, lien entre éléments quantitatifs et qualitatifs, construction de diagnostics partagés, suivi des tendances d'évolution.

Une des missions est d'outiller les acteurs du secteur pour qu'ils aient une visibilité sur leurs besoins en professionnels actuels et à venir afin de les aider à mettre en œuvre leurs stratégies territoriales.

Les finalités attendues portent sur :
- l'observation et l'analyse des évolutions des emplois et des métiers
- l'objectivation des difficultés de recrutement
- l'anticipation des besoins sur les différents territoires de la région
- l'adaptation de l'appareil de formation

Lors du premier comité de pilotage de l'Observatoire Sanitaire, Médico-social et Social auquel participent le Conseil régional du Centre, l'Agence Régionale de Santé, la Direction Régionale de la Jeunesse, des sports et de la Cohésion Sociale, et les trois représentants en région des OPCA du secteur, ANFH, UNIFAF et UNIFORMATION, les membres du COPIL ont souhaité que les services de l'ORFE expérimentent la démarche sur un territoire de la région.
Les attentes étaient de pouvoir travailler avec les acteurs territoriaux, de mutualiser les travaux déjà existants et d'arriver si possible à compléter l'analyse des besoins en recrutement dont la vision reste parcellaire à l'échelle régionale.

Un groupe de travail expérimental a donc été lancé sur le département du Cher avec les services du Conseil général, de la délégation territoriale de l'ARS et de Pôle Emploi.
Un premier tableau de bord a été réalisé pour dresser un portrait du secteur sur le département avec les différentes dimensions de la relation Emploi – Formation : les établissements employeurs, l'emploi, la formation et le marché du travail.
Les membres du groupe ont souhaité compléter les données sur les besoins en professionnels via une enquête, menée auprès des établissements de santé et médico-sociaux du département.

Les éléments présentés ci-après sont une base de travail regroupant des éléments de diagnostic issus des statistiques publiques, complétés par les résultats d'enquêtes des services de la DREES et de l'enquête réalisée en janvier 2014 sur le département.

+ 8% d'établissements recensés depuis 2009 sur le secteur d'activité « Santé humaine et action sociale »

2 248 établissements sont répertoriés dans le secteur d'activité «Santé humaine et action sociale» en 2012 dans le Cher dont 1 010 établissements employeurs (hors 0 salarié).

Ce secteur se répartit dans la nomenclature SIRENE en deux sous-activités :
- Les activités de santé humaine [1]
- Les hébergements médico-sociaux et sociaux et l'action sociale sans hébergement

Une augmentation de 8% est observée depuis 2009 sur l'ensemble des établissements enregistrés mais qui diffère selon les activités du secteur.

Des activités de santé humaine caractérisées par le poids des libéraux

Sur les 1 544 établissements recensés en 2012, 73% n'ont pas d'effectif salarié ; seuls 423 établissements sont des établissements employeurs *(Détail en annexe 1)*.

Le nombre d'établissements sur les activités de santé humaine a augmenté de 10% entre 2009 et 2012, hausse qui mérite d'être nuancée puisqu'elle est observée uniquement sur les établissements de 0 salarié (type professions libérales) qui de fait, ne sont pas créateurs d'emplois. En revanche, le nombre d'établissements employeurs a tendance à diminuer.

Y-a-t-il eu installation de nouveaux libéraux sur le département ou est-ce des libéraux déjà installés qui ont déployé leurs activités sur d'autres sites géographiques ?
La baisse du nombre d'établissements employeurs est-elle conduite par des fermetures ou par des regroupements de structures ?

Evolution du nombre d'établissements répertoriés dans les activités de santé humaine sur le Cher

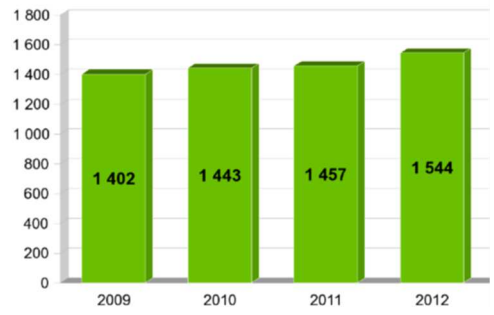

Source : INSEE SIRENE

Evolution du nombre d'établissements employeurs (hors 0 salarié) répertoriés dans les activités de santé humaine sur le Cher

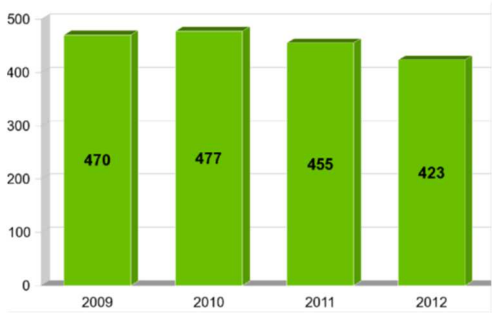

Source : INSEE SIRENE

Une augmentation centrée sur les établissements employeurs dans le médico-social et l'action sociale

Sur le médico-social et l'action sociale, le poids des établissements employeurs est plus important : 83%, sur les 704 établissements répertoriés en 2012, 587 emploient des salariés *(Détail en annexe 1)*.

La hausse modérée qui est observée sur l'ensemble des établissements recensés se retrouvent également sur l'effectif des établissements employeurs.

De nouvelles structures d'aide à domicile et d'accueil pour personnes âgées et handicapés ont été enregistrées sur le département depuis 2009, générant ainsi des créations d'emploi salarié.

Depuis la loi « Hôpital Patients Santé Territoires » de 2009, les ouvertures de services médico-sociaux et sociaux pour une partie sont conditionnées par une procédure d'appel à projet émanant des autorités de tutelle (ARS, Conseils généraux, Etat).

Quelles sont les projets d'ouverture ou d'agrandissement à venir des établissements du secteur sur le département prévus dans les nouveaux schémas départementaux et autres projets des territoires ?

Evolution du nombre d'établissements répertoriés dans les hébergements médico-sociaux et sociaux et l'action sociale sans hébergement sur le Cher

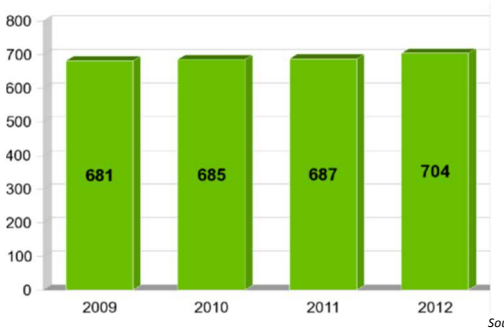

Source : INSEE SIRENE

Evolution du nombre d'établissements employeurs (hors 0 salarié) répertoriés dans les hébergements médico-sociaux et sociaux et l'action sociale sans hébergement sur le Cher

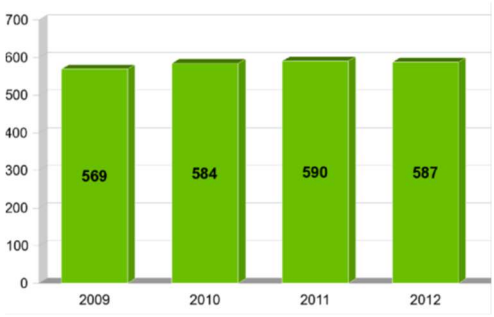

Source : INSEE SIRENE

[1] Parmi les établissements enregistrés dans les activités de santé humaine, les professions exercées hors cadre règlementaire sont également recensées (acupuncture, homéopathie, psychologie …).

Un secteur bien représenté sur le département

Au 31 décembre 2010, 18 554 salariés travaillaient dans le secteur d'activité « Santé humaine et action sociale » sur le département du Cher, tous corps de métiers confondus :
- 36% dans les activités de santé
- 64% dans les activités d'hébergement médico-social et social et l'action sociale sans hébergement

Ce secteur d'activité est un employeur important sur les différents territoires du département : 17 % des salariés du Cher travaillaient en 2010 au sein d'un établissement du secteur contre 15% en région.

Les zones d'emploi qui enregistrent un poids supérieur à 20% sont des territoires avec une population vieillissante, ce qui a conduit au développement de structures et de services adaptés à ses besoins, avec une diminution de la population active et un tissu économique impacté par la désindustrialisation et la crise de 2008. Sur la zone de Bourges, où le tissu économique local est plus varié, le poids de l'emploi du secteur est de fait moins élevé.

Poids de l'emploi salarié du secteur d'activité « Santé humaine et action sociale » par zone d'emploi en 2010

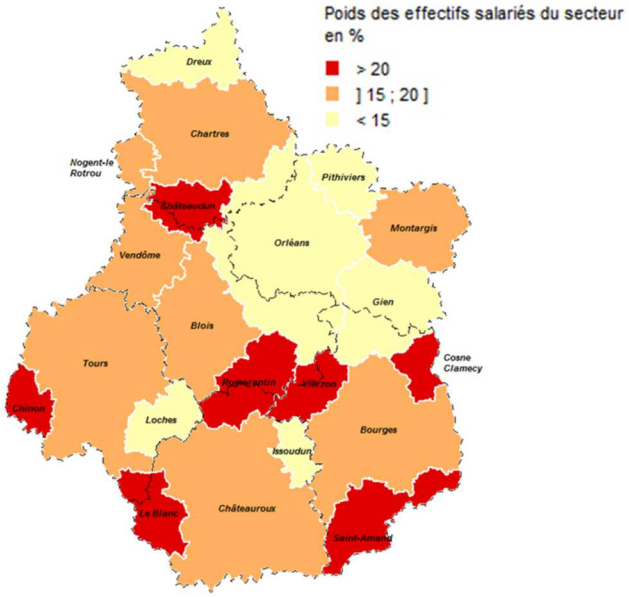

Source : INSEE DADS 2010

Pas de caractéristiques particulières sur les métiers occupés

Les principaux métiers exercés par les salariés du département dans les activités de santé sont :
- aide-soignant
- infirmier
- agent de services hospitaliers

Et dans les établissements médico-sociaux et sociaux :
- assistant maternel
- aide à domicile
- agent de services hospitaliers

Les mêmes professions sont observées sur le secteur à l'échelle régionale.
(Détail en annexe 2)

Des emplois à temps partiel sur le médico-social et social

35% des contrats sur les activités médico-sociales et sociales sont proposés en temps partiel contre 19% sur les activités de santé et sur le département tout secteur confondu.

La forte part des temps partiels n'est pas liée au taux de féminisation (quasi équivalente dans les deux activités : respectivement 84% et 79% sur la santé) mais est bien une caractéristique des emplois offerts.
Cela peut être lié aux types d'emploi occupés et aux prestations proposées par les différentes catégories d'établissements.

Par nature, certaines activités génèrent des emplois à temps partiel :
- Les aides à domicile et les gardes d'enfants
- Les structures pour personnes handicapées, la prise en charge de ce public nécessitant moins de présence en continu de personnels et pouvant être relayée par la diversité des professionnels amenés à y intervenir.

A l'inverse, la prise en charge des personnes âgées en établissement requiert une continuité de services des professionnels paramédicaux.

Les enquêtes de la DREES *(Annexes 3, 4 et 5)* confirment que les structures pour personnes handicapées offraient en 2006 seulement 52% d'emploi à temps plein et 34% des emplois étaient inférieurs à un mi-temps. En revanche, les établissements pour personnes âgées et pour personnes en difficultés sociales se distinguaient avec 78% de salariés à temps complet et 9% seulement avec un temps de travail inférieur à un mi-temps.

L'enquête menée sur le département permet de constater que les emplois offerts au sein des structures hospitalières et médico- sociales sont caractérisés par une forte segmentation des ETP.

Les emplois à temps partiel sont-ils induits par un besoin en temps d'intervention de professionnels ne nécessitant pas de temps complet ou par des contraintes financières ?
Les emplois partagés sont-ils déployés sur le département ? Existent-ils des projets en ce sens ?
Quel impact aura la loi sur la sécurisation de l'emploi ?

Répartition des effectifs salariés par temps de travail

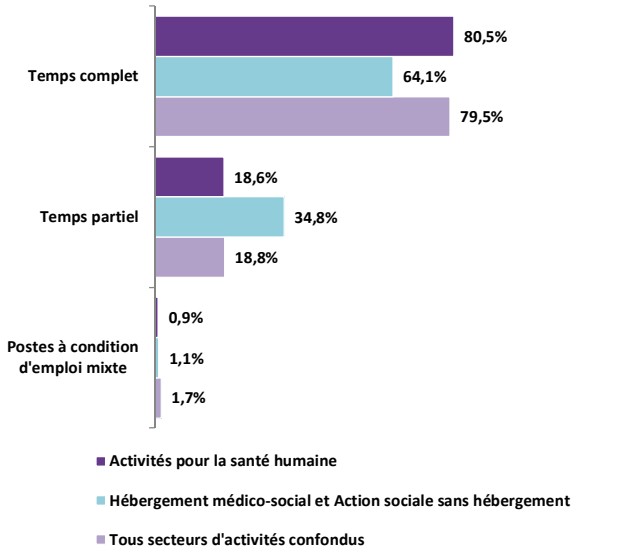

Source : INSEE DADS 2010 Département du Cher

Des contrats stables

64% des salariés sur le champ médico-social et social exercent leur activité en CDI contre 56% pour l'ensemble des salariés du département.

Les titulaires de la fonction publique étant comptabilisés dans la catégorie «Autres», les salariés des activités de santé, activités qui regroupent un plus grand nombre d'établissements de statut public, présentent une part nettement inférieure avec 21% des effectifs en CDI.

A titre d'exemple, 65% des salariés dans les structures d'hébergement pour personnes âgées sont titulaires ou stagiaires de la fonction publique, ce type de structures relevant en majorité du secteur public *(Source : DREES-Enquête EHPA 2007)*.

Répartition des effectifs salariés par type de contrat

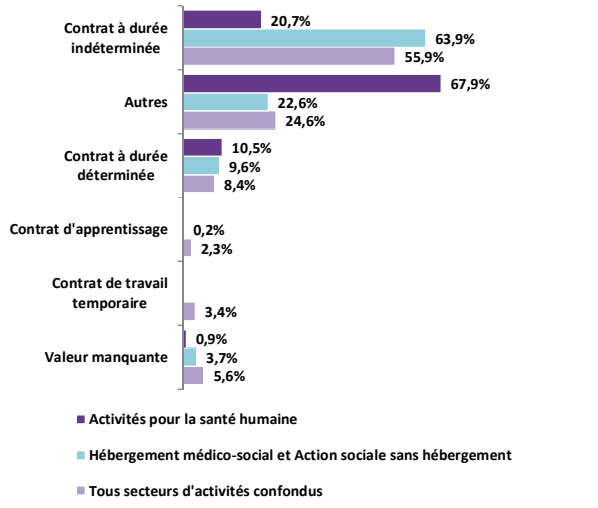

Source : INSEE DADS 2010 Département du Cher

Une faible ancienneté des salariés : développement du secteur ou turn-over ?

On a pu observer avec les enquêtes de la DREES la faible ancienneté des personnels : 56% des effectifs dans les hébergements pour personnes âgées, 51% dans les structures à destination des publics en difficultés sociales et 43% sur le handicap ont été recrutés dans les 5 dernières années.

Ces recrutements récents (par rapport à la date des enquêtes) ont eu lieu dans une période de développement de ces structures qui ont conduit de fait à des vagues d'embauches. Mais peut-on y voir également des prémices d'un turn-over sur les professionnels présents au sein de ces établissements médicaux-sociaux et sociaux ? Il s'agira de vérifier avec les prochaines enquêtes de la DREES l'évolution de cet indicateur.
Il serait intéressant de pouvoir comparer ces résultats avec d'autres secteurs d'activités, nous ne disposons pas à ce jour de ces éléments.

Les employeurs font-ils état de problèmes de turn-over sur leur personnel ? Phénomène rencontré sur un type d'établissement ? sur un métier particulier ?

Répartition des effectifs renseignés dans les enquêtes DREES par ancienneté dans la structure

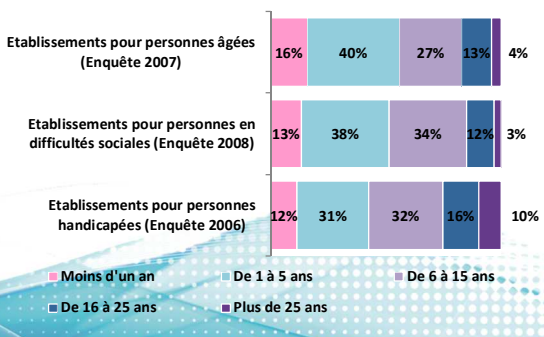

Source : DREES – ARS – DRJSCS : Enquête ES 2006, Enquête EHPA 2007, Enquête ES 2008

Un fort vieillissement des salariés du secteur

Sur le département du Cher, la part des salariés de plus de 50 ans est supérieure à celle observée à l'échelle régionale sur les effectifs salariés du secteur :
- 31% des effectifs dans les activités de santé contre 27% au niveau régional,
- 35% des effectifs dans les activités médico-sociales et sociales contre 32% au niveau régional.

Sur ces dernières activités, il est à noter qu'un certain nombre de ces métiers sont occupés en deuxième partie de carrière, c'est le cas notamment sur l'aide à domicile ; de fait ces salariés arrivent sur le marché de l'emploi tardivement, ce qui implique un vieillissement plus rapide de la pyramide des âges.

A titre comparatif, tous secteurs d'activités confondus, les salariés du département comptabilisent 27% d'effectifs de plus de 50 ans, la part régionale étant de 25%.

Répartition des effectifs salariés par tranche d'âge

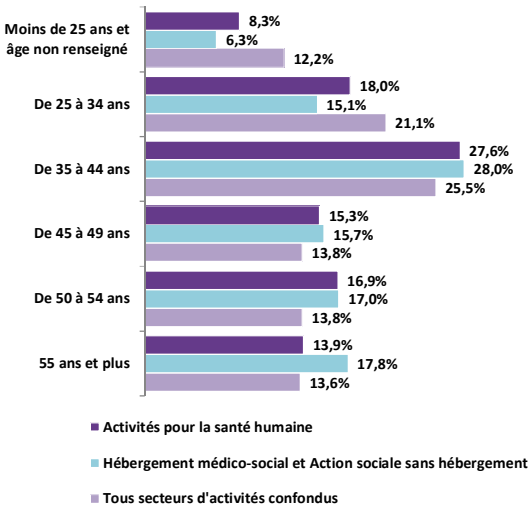

Source : INSEE DADS 2010 Département du Cher

Certains métiers de santé et de travail social présentent une part élevée de professionnels de plus de 55 ans sur le département : auxiliaire puériculture (23%), éducateur spécialisé (25%), masseur-kinésithérapeute (26%), éducateur technique spécialisé (36%), orthophoniste (32%), éducateur de jeunes enfants (25%) et psychomotricien (24%). Pour ces trois derniers, l'impact en est d'autant plus significatif que les professionnels en exercice sont déjà peu répandus sur le département.

Focus sur quelques professions de santé et de travail social

	Cher		Région Centre	
	Effectif	Part des plus de 55 ans	Effectif	Part des plus de 55 ans
Agents de service hospitaliers *	2 064	11%	16 224	11%
Aide-soignant *	2 028	11%	16 272	10%
Aide à domicile *	1 872	21%	14 952	23%
Educateur spécialisé *	384	25%	4 248	15%
Aide médico-psychologique *	252	0%	2 628	4%
Assistant de service social **	220	NC	1 523	NC
Masseur-kinésithérapeute **	203	26%	2 058	23%
Psychologue **	189	NC	1 805	NC
Conseiller en économie sociale et familiale *	180	0%	636	6%
Auxiliaire de puériculture *	156	23%	1 788	10%
Educateur technique spécialisé *	132	36%	1 068	17%
Moniteur-éducateur *	120	10%	1 404	9%
Techncien de laboratoire **	103	NC	1 220	NC
Manipulateur d'ERM **	99	NC	1 106	NC
Orthophoniste **	57	32%	729	24%
Educateur de jeunes enfants *	48	25%	720	3%
Diététicien **	34	NC	346	NC
Psychomotricien **	34	24%	307	34%
Ergothérapeute **	31	13%	263	16%

Sources :
** : INSEE DADS 2010 Département du Cher*
*** : ARS – Fichier ADELI- Janvier 2014*

Des départs en retraite et des risques d'usure professionnelle à anticiper pour les salariés du secteur

Au-delà de la question des remplacements à prévoir pour les départs en retraite, ce qui reste difficilement mesurable (en raison notamment des réformes des retraites), les risques d'usures et d'inaptitudes professionnelles sont à prendre en compte sur certains métiers, ces professionnels ayant des contraintes physiques liées notamment à la manipulation des patients.
Il est donc fort probable que les demandes de reconversion professionnelle augmentent, d'où un enjeu à la fois sur le renouvellement du personnel et sur les perspectives de mobilité vers d'autres métiers du secteur ou vers d'autres secteurs d'activité.

Comment les établissements anticipent-ils les renouvellements à prévoir face à ce manque de visibilité dans leur gestion RH? Ont-ils développé des outils de GPEC ?
Certains métiers sont-ils plus favorables à un recrutement interne avec une montée en compétence via la formation continue d'agents déjà en poste ?
Les départs en retraite actuels ont-ils tendance à se faire au fil de l'eau ou des départs massifs ont eu lieu, mettant en difficultés certaines structures ?
Le département est-il en mesure de former ou/et d'attirer les professionnels de demain sur ses territoires ?
Les employeurs rencontrent-ils une augmentation des arrêts de travail chez les professionnels de ce secteur d'activité ? Des demandes de reconversion professionnelle ?

Une présence peu marqué des jeunes salariés

L'emploi salarié du secteur de la santé et de l'action sociale se distingue par la faible part des personnes de moins de 25 ans, 8,3% sur les activités de santé et 6,3 sur le médico-social et social contre 12,2% pour l'ensemble des effectifs salariés du département (tous secteurs d'activités confondus).

L'exercice d'un certain nombre de métiers de la santé et de travail social nécessite un parcours de formation préalable, la durée des études pouvant expliquer une entrée plus tardive sur le marché de l'emploi et de fait une part plus faible des jeunes salariés.

Cependant, la tranche des 25-34 ans est également sous-représentée dans le médico-social et du social : 15,1% pour 18% chez les salariés des activités de santé et 21,1% pour l'ensemble des effectifs salariés du département ; des questions sur l'attractivité des emplois semblent donc se poser.

Quel levier pour attirer les jeunes professionnels sur les métiers du médico-social et de l'action sociale ?

Des besoins en recrutement en baisse pour le médico-social et le social sur l'année 2013

Les établissements du secteur ont déposé 912 offres d'emploi en 2013 via le réseau Pôle Emploi, principalement émises par les structures hospitalières, l'aide à domicile, les activités généralistes de l'action sociale et les hébergements médicalisés pour personnes âgées (72% des offres).

Il est à noter que l'année 2013 se caractérise par une diminution des offres déposées, principalement sur les activités sociales.

Entre 2010 et 2013 on observe une diminution de 18% du nombre d'offres d'emploi déposées.

La baisse des offres en 2013 est-elle significative de :
- Un nombre de poste à pourvoir moins important du fait de recrutements passés ?
- Le recul de l'âge légal pour partir en retraite ?
- La baisse éventuelle de création de poste ?
- Des contraintes budgétaires ?

Répartition et évolution des offres d'emploi déposées par les établissements du secteur d'activité « Santé humaine et action sociale »

	2010	2011	2012	2013
Secteur d'activité "Santé humaine et action sociale"	**1 107**	**1 345**	**1 131**	**912**
Hébergement médico-social et social et Action sociale sans hébergement	**863**	**965**	**911**	**657**
Aide à domicile	144	136	171	179
Action sociale sans hébergement n.c.a.	313	315	272	146
Hébergement médicalisé pour personnes âgées	179	220	163	137
Aide par le travail	70	111	140	46
Hébergement médicalisé pour enfants handicapés	46	50	52	38
Hébergement social pour personnes âgées	11	31	30	29
Hébergement médicalisé pour adultes handicapés et autre héb. médicalisé	33	24	13	28
Hébergement social pour handicapés mentaux et malades mentaux	13	6	11	20
Accueil de jeunes enfants	17	22	21	14
Autres	37	50	38	20
Activité pour la santé humaine	**244**	**380**	**220**	**255**
Activités hospitalières	183	296	171	194
Ambulances	29	23	7	19
Pratique dentaire	6	9	6	11
Activités des infirmiers et des sages-femmes	19	29	20	11
Autres	7	23	16	20

Source : DARES Pôle Emploi Département du Cher

3/4 des offres d'emploi sont déposées via un autre réseau que Pôle Emploi

L'enquête menée auprès de 46 établissements du département confirme que d'autres réseaux que Pôle Emploi sont mobilisés pour déposer des offres : site et presse spécialisés, institut de formation, réseau local de professionnels, site de l'établissement etc.), circuits qui échappent aujourd'hui à l'observation engagée aujourd'hui sur les métiers du secteur.

Réseaux utilisés pour diffuser les offres d'emploi

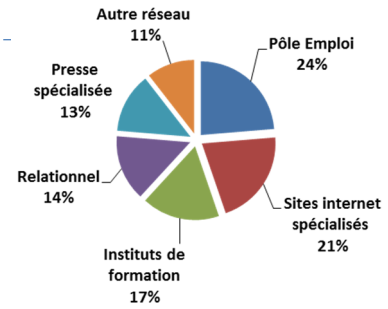

Pas de tension apparente sur les principaux métiers recherchés par le secteur…

En 2013, les établissements des activités de santé ont recherché principalement les professionnels suivants :
- Personnels polyvalents des services hospitaliers
- Conduite de véhicules sanitaires
- Plonge en restauration
- Secrétariat et assistanat médical ou médico-social

Répartition des offres d'emploi enregistrées au cours de l'année 2013 selon les 20 premiers métiers recherchés par les établissements répertoriés dans les activités de santé humaine

Code ROME	Libellé ROME	Nb OEE [1]	Nb OEE [1] tous secteurs	Nb DEE [2] tous secteurs	Taux de tension OEE/DEE DEE tous secteurs
J1301	Personnel polyvalent des services hospitaliers	58	* 109	542	0,2
J1305	Conduite de véhicules sanitaires	13	18	43	0,42
G1605	Plonge en restauration	12	46	205	0,22
M1609	Secrétariat et assistanat médical ou médico-social	9	14	70	0,2
M1601	Accueil et renseignements	8	67	199	0,34
J1302	Analyses médicales	7	8	15	0,53
J1501	Soins d'hygiène, de confort du patient	7	82	196	0,42
K2204	Nettoyage de locaux	7	215	723	0,3
M1203	Comptabilité	7	121	317	0,38
N4102	Conduite de transport de particuliers	7	18	16	1,13
J1103	Médecine dentaire	6	7	Ss [3]	Ss [3]
J1412	Rééducation en psychomotricité	6	10	Ss [3]	Ss [3]
K2201	Blanchisserie industrielle	6	7	9	0,78
M1602	Opérations administratives	6	74	259	0,29
I1203	Maintenance de bâtiments et des locaux	5	88	141	0,62
J1404	Kinésithérapie	5	7	Ss [3]	Ss [3]
K1201	Action sociale	5	19	61	0,31
I1304	Installation et maintenance d'équipements industriels et d'exploitation	Ss [3]	57	105	0,54
J1303	Assistance médico-technique	Ss [3]	Ss [3]	15	Ss [3]
J1406	Orthophonie	Ss [3]	12	Ss [3]	Ss [3]
J1506	Soins infirmiers généralistes	Ss [3]	31	43	0,72
K1302	Assistance auprès d'adultes	Ss [3]	191	590	0,32

Source : DARES Pôle Emploi Département du Cher

** Clé de lecture : 109 offres d'emploi de personnel polyvalent de services hospitaliers ont été déposées à Pôle Emploi en 2013 dont 58 par les établissements des activités de santé.*

57% des offres déposées par les établissements d'hébergements médico-sociaux et sociaux et de l'action sociale sans hébergement concernent les métiers suivants en 2013 :
- Assistance auprès d'adultes
- Services domestiques
- Soins d'hygiène, de confort du patient (aide-soignant)
- Personnel polyvalents des services hospitaliers

Répartition des offres d'emploi enregistrées au cours de l'année 2013 selon les 20 premiers métiers recherchés par les établissements répertoriés dans l'hébergement médico-social et social et l'action sociale sans hébergement

Code ROME	Libellé ROME	Nb OEE [1]	Nb OEE [1] tous secteurs	Nb DEE [2] tous secteurs	Taux de tension OEE/DEE DEE tous secteurs
K1302	Assistance auprès d'adultes	112	191	590	0,32
K1304	Services domestiques	91	139	722	0,19
J1501	Soins d'hygiène, de confort du patient	66	82	196	0,42
J1301	Personnel polyvalent des services hospitaliers	47	109	542	0,2
J1506	Soins infirmiers généralistes	27	31	43	0,72
A1203	Entretien des espaces verts	23	110	485	0,23
K2204	Nettoyage de locaux	22	215	723	0,3
G1602	Personnel de cuisine	18	201	417	0,48
M1602	Opérations administratives	16	74	259	0,29
K1203	Encadrement technique en insertion professionnelle	15	22	15	1,47
K1303	Assistance auprès d'enfants	15	108	863	0,13
I1203	Maintenance de bâtiments et des locaux	13	88	141	0,62
K1207	Intervention socioéducative	12	15	61	0,25
K1104	Psychologie	11	13	26	0,5
A1414	Horticulture et maraîchage	10	37	128	0,29
J1403	Ergothérapie	9	13	Ss [3]	Ss [3]
K1201	Action sociale	9	19	61	0,31
J1406	Orthophonie	7	12	Ss [3]	Ss [3]
J1502	Coordination de services médicaux ou paramédicaux	7	8	32	0,25
K1206	Intervention socioculturelle	7	12	48	0,25
K1301	Accompagnement médicosocial	7	8	50	0,16
M1203	Comptabilité	7	121	317	0,38

Source : DARES Pôle Emploi Département du Cher

[1] : OEE : Offre d'emploi enregistrée *[2] : DEE : Demande d'emploi enregistrée* *[3] : Ss : Secret statistique*

Sur les principaux métiers recherchés du secteur, aucun ne présente de tension**, il n'y a donc pas de difficultés de recrutement apparente. Le réseau Pôle Emploi ne collectant qu'une partie des offres d'emploi du secteur, les constats présentés ici reposent sur une vision parcellaire des besoins en recrutement.

*** Taux de tension = Offre d'emploi enregistrée / Demande d'emploi enregistrée. On considère qu'il y a un début de tension à partir de 0,7.*

Des tensions en baisse pour les infirmiers

L'ensemble des offres d'emploi enregistrées en soins infirmiers généralistes (31) provient du secteur, dont 27 des établissements médico-sociaux et sociaux. Les recruteurs ont des besoins pérennes à satisfaire, 74% des offres étant proposées en CDI.

De fortes tensions ont été observées sur ce métier entre 2010 et 2012, 2013 amorçant un fléchissement du nombre d'offres d'emploi enregistrées qui, de fait, a engendré une tension moins élevée.

Les employeurs faisaient déjà état avec l'enquête BMO 2013 d'une faible difficulté attendue sur leurs projets de recrutement (16,5% seulement des projets concernés), situation confirmée par l'enquête : sur les 17 établissements ayant renseigné le métier d'infirmier, seuls 3 étaient concernés par des ETP non pourvus et ils ont tous les 3 réussis à recruter en totalité ou partiellement sur ces postes.
Il s'agira de conforter cette tendance à la baisse des tensions avec les données du marché du travail 2014.

Des tensions sur les postes d'encadrement technique en insertion professionnelle

Des difficultés de recrutement récurrentes apparaissent sur les métiers d'encadrement technique en insertion professionnelle (éducateur technique spécialisé, encadrant en entreprise d'insertion), la demande d'emploi enregistrée ne permettant pas de satisfaire les flux d'offres d'emploi enregistrées.

Les besoins à satisfaire se portent sur des emplois durables, 68% des offres étant proposées pour une durée supérieure à 6 mois.
De plus, ces tensions devraient se renforcer avec la vague de départ en retraite attendue sur la profession des éducateurs techniques spécialisés, 36% des effectifs salariés étant âgés de plus de 55 ans.

Des difficultés de recrutement attendues par les employeurs sur certains métiers pourtant sans tension apparente

Sur les métiers de l'aide à domicile (ROME : assistance auprès d'adultes), l'analyse par les flux Offre / Demande d'emploi ne fait pas ressortir de tension apparente. Il semblerait pourtant que les employeurs rencontrent des difficultés puisque 89% des projets de recrutement de 2013 étaient estimés difficiles, une tendance observée également sur les intentions recueillies pour 2014 *(Source : Enquête BMO)*.

Même observation sur les métiers de techniciens médicaux et de préparateurs en pharmacie qui sont également cités comme des recrutements difficiles à réaliser : 75% des projets concernés en 2013.

Les métiers de la rééducation : des tensions cachées

Les offres d'emploi sur les métiers de la rééducation (masseur-kinésithérapeute, ergothérapeute, orthophoniste et psychomotricien) sont diffusées via d'autres réseaux que Pôle emploi.

Sachant qu'une partie des besoins en recrutement échappe à ce service public, les tensions sur le marché du travail n'en sont donc que plus fortes. Les résultats de l'enquête confirmant ce constat : pour exemple, 5 établissements ont renseigné avoir déposé 20 offres d'emploi au cours de l'année 2013 pour recruter des masseurs-kinésithérapeutes, les données de Pôle Emploi indiquant 7 offres enregistrées pour l'ensemble du département…

Cependant, l'ensemble des demandes d'emploi sont enregistrées uniquement par Pôle Emploi.

Ainsi, au vue des faibles effectifs de ces professionnels inscrits sur le marché du travail, les établissements souhaitant en recruter devront mobiliser d'autres filières de recrutement : les jeunes diplômés des instituts de la région et des régions limitrophes, les libéraux installés à proximité de leurs établissements (l'implantation géographique des uns par rapports aux autres étant un des déterminants de réussite de recrutement), des praticiens en poste dans des structures voisines, les praticiens étrangers etc.

Avec une dominante de la pratique libérale chez les masseurs-kinésithérapeutes et les orthophonistes, il y a un fort enjeu d'attractivité pour les établissements souhaitant recruter sur des postes salariés à temps plein.

Ces tensions ont été confirmées par les résultats de l'enquête menée sur le département : ce sont les métiers de la rééducation qui ont été les plus souvent cités dans les postes non pourvus et sur lesquels les démarches de recrutement n'ont pas abouti, principalement en raison d'une absence de candidats. Seuls les postes de psychomotricien ont été plus facilement pourvus : sur les 5 structures concernées, 4 ont réussi à recruter.

Résultats de l'enquête sur les métiers de la rééducation :
Postes non pourvus et résultats des recrutements

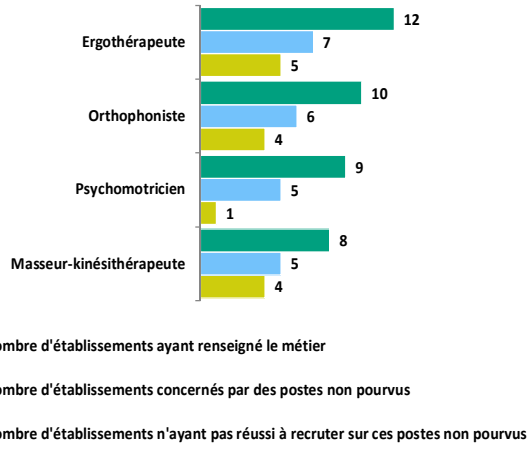

Focus sur les aides-soignants

Sur les 82 offres d'emploi d'aide-soignant déposées en 2013 à Pôle Emploi, 73 proviennent du secteur dont 66 des établissements médicaux-sociaux et sociaux.
Ce métier ne présente pas de tension particulière, constat confortée par les résultats de l'enquête : 26 établissements l'ont renseigné, seuls 5 présentaient des postes non pourvus.
Cependant, 40% des offres sont proposées pour une durée inférieure ou égale à 3 mois. Ce type de contrat implique des perspectives d'emploi non durables, ce qui peut représenter un frein pour les candidats éventuels.
Cette caractéristique permet éventuellement éclairer les difficultés pressenties par les recruteurs dans leurs projets de recrutement de 2013 : 40% des projets étaient estimés difficiles à réaliser d'après l'enquête BMO.
Peut se poser la question sur les raisons de ces offres « courtes » :
- Les employeurs sont-ils confrontés à des arrêts maladie (en lien avec l'usure professionnelle) ou à d'autres absences de salariés qui pourraient caractériser ces offres en besoins en remplacement ?
- Ou procèdent-ils à des recrutements pour renforcer temporairement les équipes en poste ?

Répartition des offres d'emploi enregistrées en 2013
sur le ROME J1501 - Soins d'hygiène, de confort du patient par type de contrat

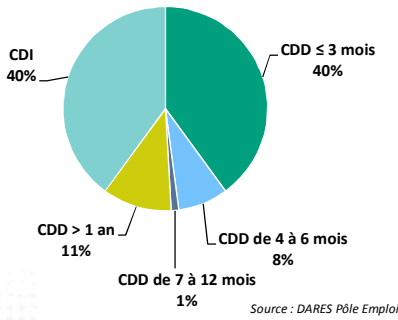

Source : DARES Pôle Emploi Département du Cher

6 filières de santé et de travail social sur le département

Sur le département du Cher, six filières de formation de santé et de travail social sont proposées.

La formation d'aide-soignant est dispensée sur trois sites du département avec une capacité de 145 places dont 15 places dédiées au cursus partiel sur le site de Saint Amand.

Deux instituts dispensent la formation d'infirmier sur Bourges et Vierzon avec une capacité d'accueil en première année de 126 places. Une formation d'auxiliaire de puériculture est présente sur Bourges avec 15 places.

L'offre de formation régionale s'est développée avec l'ouverture d'une école d'ergothérapeute en 2012 à Tours et d'une école de psychomotricien en 2014 à Orléans.

Trois formations en travail social sont présentes sur le département, concentrées sur Bourges : une formation délocalisée de l'organisme de formation FORMA SANTE d'auxiliaire de vie sociale avec une capacité de 40 places, une formation de conseiller en économie sociale et familiale avec 18 places et une formation délocalisée par l'école d'Olivet d'aide médico-psychologique.

Sites des formations de santé en 2013

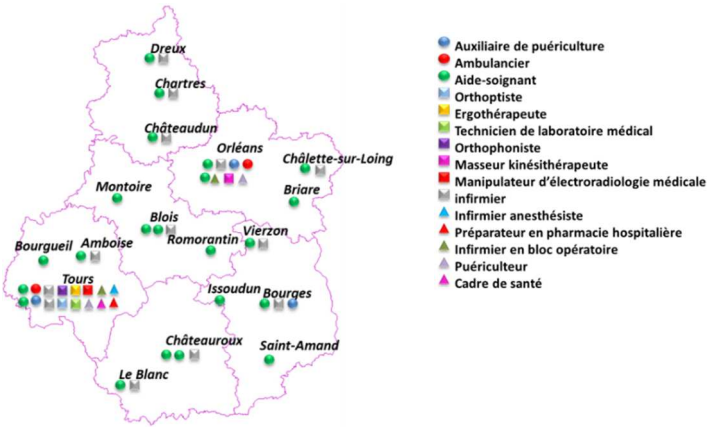

Sites des formations de travail social en 2013

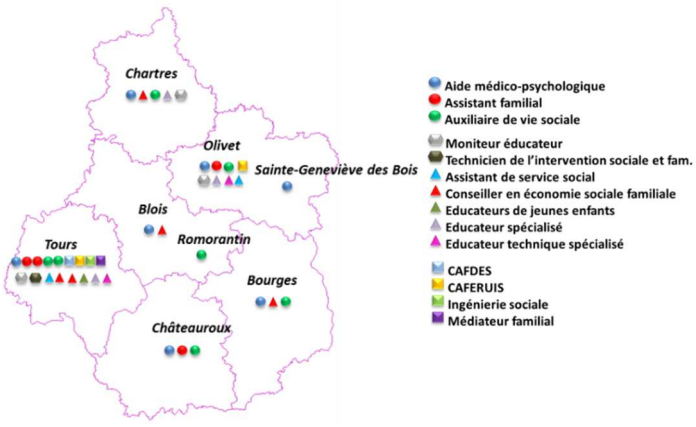

Des étudiants originaires du Cher présents dans les formations de santé et de travail social de la région Centre

En 2012, les étudiants originaires du Cher sont principalement inscrits dans un cursus de formation préparant à une profession de santé : 321 personnes pour 171 sur une des formations de travail social, en cohérence avec la carte de formation proposée sur le territoire régional.

Ils se positionnent en majorité sur les formations d'aide-soignant et d'infirmier, formations proposées sur leur département d'habitation. Il se peut que des étudiants originaires du département soient partis se former dans des régions limitrophes, éléments non identifiables à ce jour.

Le passage par le marché de l'emploi semble être un tremplin pour se diriger vers une formation du secteur puisque près de la moitié des étudiants originaires du département étaient en situation d'emploi avant leur entrée dans une des formations de la région, travaillant pour une majorité dans le secteur sanitaire, médico-social ou social.

Compte tenu des besoins actuels en professionnels du secteur dont les professionnels de la rééducation, quelle stratégie pour inciter des jeunes du département à se diriger vers ces filières de formation et à revenir exercer sur le territoire ?

Répartition des étudiants originaires du Cher par formation suivie en 2012 en région Centre *

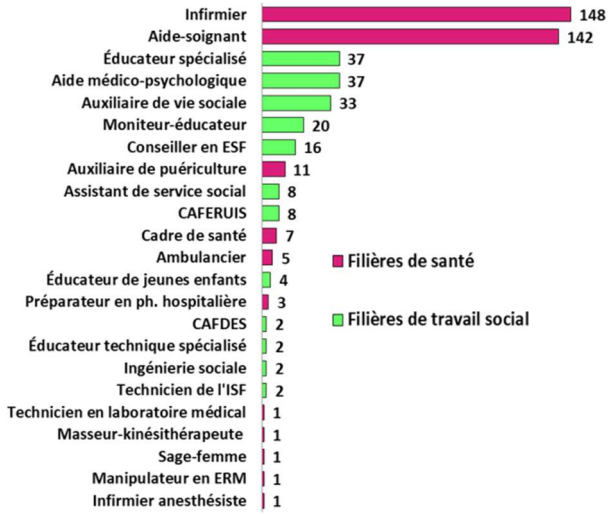

Source : DREES DRJSCS Enquêtes Ecoles 2012

** Une vigilance à avoir sur les filières de sage-femme et de masseur-kinésithérapeute : dans la mesure où les étudiants suivent la PACES à Tours avant d'être sélectionné, il se peut qu'il y ait d'avantage d'étudiants originaires du Cher inscrits dans une de ces formations, les éléments présentés ici sont issus des enquêtes Ecoles de la DREES où les étudiants devaient renseigné leur département d'habitation les 12 derniers mois avant l'entrée en formation donc certains ont pu indiquer l'Indre-et-Loire.*

Un taux de réussite au diplôme d'Etat Aide-soignant et Infirmier supérieur à 90%

Entre 2008 et 2012, 562 étudiants aides-soignants et 504 étudiants infirmiers sont sortis diplômés des instituts de formation du département, soit un taux de réussite au diplôme de, respectivement, 92% et 95% en moyenne sur les 5 années observées.

On observe un recul du nombre de diplômés sur la filière aide-soignante : 91 diplômés d'Etat délivrés en 2012 pour 112 en 2010.

A l'inverse, le cursus infirmier enregistre une augmentation de ses diplômés : 99 en 2008, 118 en 2010 et 121 en 2012 ; à corréler avec l'effectif croissant du nombre de candidats présentés aux épreuves du D.E (111 en 2008 pour 133 en 2012).

Nombre de candidats présentés et reçus au diplôme d'Etat Aide-soignant dans les 3 instituts de formation du département

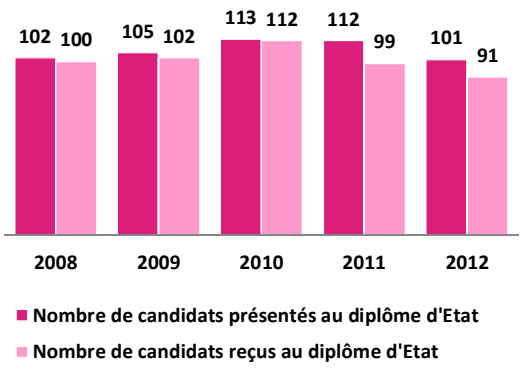

Nombre de candidats présentés et reçus au diplôme d'Etat Infirmier dans les 2 instituts de formation du département

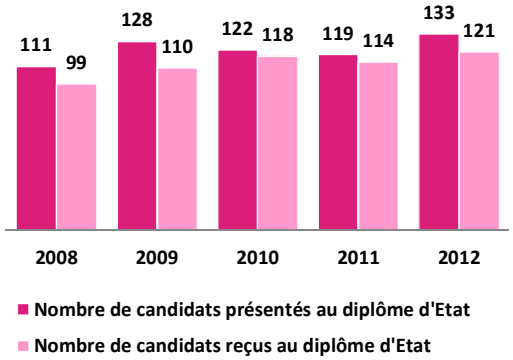

Le Conseil régional ayant réalisé une enquête d'insertion auprès des diplômés aides-soignants et infirmiers entre 2008 et 2012 de la région Centre, les résultats cumulés sur les 5 années observées sont présentés ci-après.

Une insertion réussie pour les diplômés du département…

95% des diplômés aides-soignants et 92% des diplômés infirmiers du Cher sont en situation d'emploi, la part des « sans emploi » étant de 1% des effectifs renseignés pour les aides-soignants et inexistante pour les infirmiers.

Les premiers employeurs sont les établissements publics hospitaliers ; en deuxième position le CHU de Tours et le CHR d'Orléans chez les infirmiers et les établissements pour personnes âgées chez les aides-soignants.

Le recrutement par des cliniques privées est plus important chez les infirmiers, 12% contre 3% chez les aides-soignants.

Répartition des diplômés Aides-soignants du Cher par type d'employeur

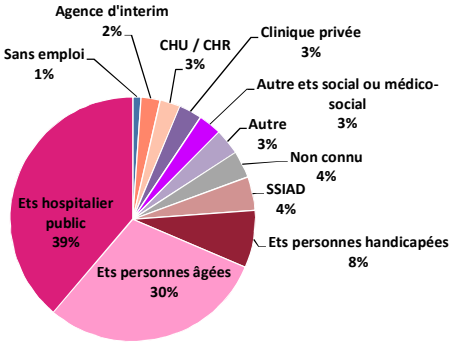

Source : Conseil Régional – Enquête Insertion – Données du Cher

Répartition des diplômés Infirmiers du Cher par type d'employeur

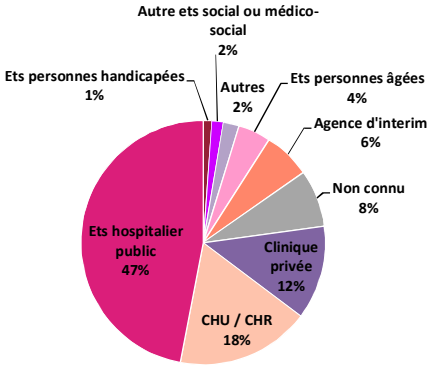

Source : Conseil Régional – Enquête Insertion – Données du Cher

… Mais avec des conditions d'emploi différentes

Seuls 17% des diplômés aides-soignants du Cher ont été recrutés en contrat à durée indéterminée pour 74% en durée déterminée ; la moyenne sur l'ensemble des départements de la région étant de 65% de CDD et 31% de CDI.
Chez les infirmiers, la répartition CDI/CDD est nettement moins disparate avec 54% des contrats signés en CDI pour 43% de CDD (même tendance observée sur la moyenne régionale).

Pour quelles raisons le recrutement des nouveaux diplômés aides-soignants s'inscrit en plus grande majorité sur un contrat en CDD sur le département?
Les employeurs ont-ils recours à des contrats à durée déterminée pour une première embauche du jeune professionnel avant de s'engager dans un recrutement pérenne ?
Est-ce que ces recrutements ont lieu dans une logique de remplacement de salariés déjà en poste mais absents pour diverses raisons ?
Pour pallier d'éventuelles contraintes financières, les employeurs préfèrent-ils ne pas s'engager dans des recrutements durables ?

Répartition des diplômés Aides-soignants du Cher par type de contrat

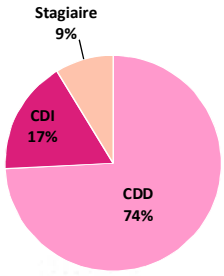

Répartition des diplômés Infirmiers du Cher par type de contrat

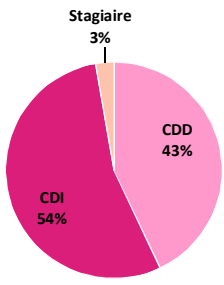

Source : Conseil Régional – Enquête Insertion – Données du Cher

51% des infirmiers diplômés du Cher restent travailler sur le département

77% des diplômés aides-soignants du Cher ont été recrutés sur le département et 9% sur un autre département de la région.
Chez les infirmiers diplômés, 51% sont restés travailler sur le Cher et 24% sur un autre territoire de la région.

Sur l'ensemble des départements, les diplômés aides-soignants sont moins mobiles que les infirmiers : ils restent en majorité travailler sur le département de leur formation qui est aussi pour la plupart leur département d'origine d'habitation.

Sur cette perte apparente des infirmiers diplômés, il est nécessaire de croiser ces indicateurs d'une part, avec l'origine géographique des étudiants présents dans les instituts du département et d'autre part, avec le département de la formation suivie par les étudiants originaires du Cher.

Ainsi en 2012, 40% des effectifs inscrits dans les 2 instituts de formation en soins infirmiers habitaient un autre département avant leur entrée en formation ; il est donc possible qu'une fois diplômés ils y retournent pour travailler.
Il apparait également que 34% des étudiants originaires du Cher suivent leur cursus de formation dans un autre département de la région. Ainsi, on peut également considérer qu'une fois diplômés, certains reviendront sur le département pour y travailler.

Quel levier pour maintenir les infirmiers diplômés sur le département et faire revenir ceux originaires du Cher qui ont suivi leur formation en dehors du territoire ?
Quelles perspectives d'emploi leur offrent les employeurs du département ?

Répartition par département de recrutement des diplômés de la région *

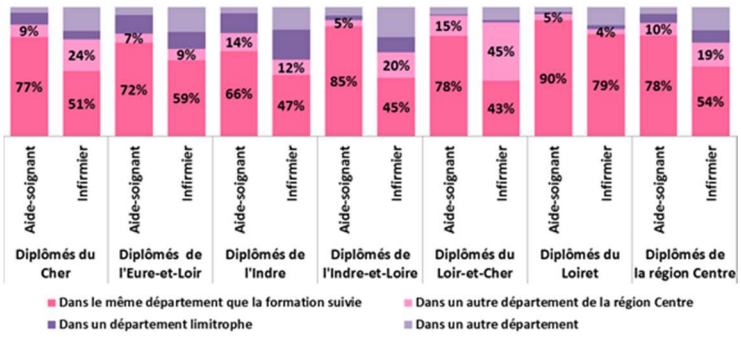

** les éléments recueillis pour le département de l'Eure-et-Loir se basent sur les résultats de 2010 à 2012 pour les aides-soignants et de ceux de 2011 et 2012 pour les infirmiers.*

Source : Conseil Régional – Enquête Insertion

Annexe 1 : Répartition des établissements employeurs (Hors 0 salarié) du département du Cher
Source : INSEE SIRENE

Activités de santé

Année	2009	2010	2011	2012
Nb total d'établissements	470	477	455	423

		2009	2010	2011	2012
8610Z	Activités hospitalières	30	29	29	30
8621Z	Activité des médecins généralistes	152	157	152	139
8622A	Activités de radiodiagnostic et de radiothérapie	5	4	4	3
8622B	Activités chirurgicales	5	5	5	4
8622C	Autres activités des médecins spécialistes	38	36	35	33
8623Z	Pratique dentaire	92	100	98	105
8690A	Ambulances	38	38	34	29
8690B	Laboratoires d'analyses médicales	13	13	14	9
8690C	Centres de collecte et banques d'organes	1	1	1	1
8690D	Activités des infirmiers et des sages-femmes	44	39	34	33
8690E	Activités des professionnels de la rééducation, de l'appareillage et des pédicures-podologues	42	46	42	34
8690F	Activités de santé humaine non classées ailleurs	10	9	7	3

Hébergement médico-social et social et action social

Année	2009	2010	2011	2012
Nb total d'établissements	569	584	590	587

		2009	2010	2011	2012
8710A	Hébergement médicalisé pour personnes âgées	37	41	42	39
8710B	Hébergement médicalisé pour enfants handicapés	7	7	7	8
8710C	Hébergement médicalisé pour adultes handicapés et autre hébergement médicalisé	6	6	6	6
8720A	Hébergement social pour handicapés mentaux et malades mentaux	10	12	13	13
8730A	Hébergement social pour personnes âgées	15	14	15	17
8730B	Hébergement social pour handicapés physiques				
8790A	Hébergement social pour enfants en difficultés	8	10	9	9
8790B	Hébergement social pour adultes et familles en difficultés et autre hébergement social	8	10	10	9
8810A	Aide à domicile	28	30	33	33
8810B	Accueil ou accompagnement sans hébergement d'adultes handicapés ou de personnes âgées	6	11	13	12
8810C	Aide par le travail	23	25	23	23
8891A	Accueil de jeunes enfants	32	30	31	34
8891B	Accueil ou accompagnement sans hébergement d'enfants handicapés	13	13	13	14
8899A	Autre accueil ou accompagnement sans hébergement d'enfants et d'adolescents	4	6	4	4
8899B	Action sociale sans hébergement n.c.a.	372	369	371	366

Annexe 2 : Principales PCS du secteur d'activité « Santé humaine et action sociale » du département du Cher
Source : INSEE DADS 2010

Activités de santé

Code PCS	Libellé PCS	Nombre de salariés
526a	Aides-soignants (de la fonction publique ou du secteur privé)	1 272
431f	Infirmiers en soins généraux, salariés	984
525d	Agents de service hospitaliers (de la fonction publique ou du secteur privé)	984
632k	Ouvriers qualifiés d'entretien général des bâtiments	468
431b	Infirmiers psychiatriques	372
526e	Ambulanciers salariés (du secteur public ou du secteur privé)	312
344a	Médecins hospitaliers sans activité libérale	288
433a	Techniciens médicaux	204
542a	Secrétaires	168
431a	Cadres infirmiers et assimilés	156
431d	Infirmiers spécialisés (autres qu'infirmiers psychiatriques et puéricultrices)	120
526b	Assistants dentaires, médicaux et vétérinaires, aides de techniciens médicaux	72
333f	Personnels administratifs de catégorie A des collectivités locales et hôpitaux publics (hors Enseignement, Patrimoine)	48
432b	Masseurs-kinésithérapeutes rééducateurs, salariés	48
311d	Psychologues, psychanalystes, psychothérapeutes (non médecins)	36
344c	Internes en médecine, odontologie et pharmacie	36
433d	Préparateurs en pharmacie	36
526c	Auxiliaires de puériculture	36
526d	Aides médico-psychologiques	36
563c	Employés de maison et personnels de ménage chez des particuliers	36
643a	Conducteurs livreurs, coursiers (salariés)	36

Hébergement médico-social et social et action social

Code PCS	Libellé PCS	Nombre de salariés
563a	Assistantes maternelles, gardiennes d'enfants, familles d'accueil	2 160
563b	Aides à domicile, aides ménagères, travailleuses familiales	1 668
525d	Agents de service hospitaliers (de la fonction publique ou du secteur privé)	1 140
526a	Aides-soignants (de la fonction publique ou du secteur privé)	768
676e	Ouvriers non qualifiés divers de type industriel	276
431f	Infirmiers en soins généraux, salariés	240
684a	Nettoyeurs	240
434d	Educateurs spécialisés	228
526d	Aides médico-psychologiques	216
632k	Ouvriers qualifiés d'entretien général des bâtiments	180
435b	Animateurs socioculturels et de loisirs	156
434f	Educateurs techniques spécialisés, moniteurs d'atelier	132
542a	Secrétaires	132
563c	Employés de maison et personnels de ménage chez des particuliers	132
434c	Conseillers en économie sociale familiale	96
434e	Moniteurs éducateurs	84
311d	Psychologues, psychanalystes, psychothérapeutes (non médecins)	72
423b	Formateurs et animateurs de formation continue	72
434a	Cadres de l'intervention socio-éducative	60
526c	Auxiliaires de puériculture	48
564b	Employés des services divers	48
675a	Ouvriers de production non qualifiés du textile et de la confection, de la tannerie-mégisserie et du travail du cuir	48
685a	Ouvriers non qualifiés divers de type artisanal	48

Annexe 3 : Enquête EHPA 2007 - Principaux indicateurs sur le département du Cher

	Effectif	Part des plus de 50 ans	Nombre de personnes de plus de 50 ans	Part des salariés avec une ancienneté inférieure à 5 ans	Part des emplois stables	Part des emplois à temps plein	Part des emplois avec 1 temps partiel < 0,5 ETP
Psychologue,personnel paramédical ou soignant	**720**	**15%**	**107**	**57%**	**89%**	**81%**	**8%**
Aide-soignant	541	13%	73	55%	90%	85%	4%
Infirmier diplômé d'Etat	140	21%	30	61%	91%	77%	6%
Psychologue	18	0%	0	89%	44%	22%	78%
Masseur-kinésithérapeute	6	50%	3	17%	67%	17%	50%
Autre personnel paramédical ou soignant	5	0%	0	40%	80%	80%	20%
Ergothérapeute	3	0%	0	100%	67%	0%	67%
Psychomotricien, rééducateur en psychomotricité	2	0%	0	100%	50%	50%	0%
Infirmier psychiatrique	2	0%	0	50%	100%	0%	50%
Diététicien	2	50%	1	100%	100%	0%	100%
Orthoptiste	1	0%	0	100%	100%	0%	100%
Agent de service hospitalier (public) ou agent de service (privé)	**568**	**18%**	**101**	**59%**	**64%**	**81%**	**7%**
Agent de service hospitalier (public) ou agent de service (privé)	568	18%	101	59%	64%	81%	7%
Personnel des services généraux	**260**	**30%**	**78**	**50%**	**78%**	**69%**	**9%**
Agent de service général (agent de buanderie, agent de cuisine)	104	23%	24	57%	69%	67%	8%
Ouvrier professionnel (plombier, électricien, jardinier,cuisinier)	91	34%	31	46%	87%	86%	8%
Autre personnel des services généraux	65	35%	23	46%	78%	48%	12%
Personnel éducatif, pédagogique,social et d'animation	**108**	**15%**	**16**	**53%**	**94%**	**76%**	**13%**
Aide médico-psychologique	50	4%	2	62%	98%	88%	4%
Auxiliaire de vie sociale	37	16%	6	32%	95%	76%	16%
Animateur social	12	17%	2	58%	92%	50%	17%
Assistant de service social	4	75%	3	75%	50%	75%	75%
Autre personnel éducatif, pédagogique et social	4	75%	3	75%	100%	0%	25%
Technicien de l'intervention sociale et familiale	1	0%	0	100%	100%	100%	0%
Personnel de direction	**105**	**33%**	**35**	**47%**	**87%**	**71%**	**16%**
Agent administratif et personnel de bureau	58	21%	12	45%	81%	64%	17%
Directeur	28	50%	14	54%	93%	89%	7%
Autre personnel de direction, de gestion ou d'administration	13	62%	8	46%	92%	77%	15%
Directeur adjoint, attaché de direction, économe	5	0%	0	40%	100%	60%	40%
Médecin-directeur	1	100%	1	0%	100%	0%	100%
Personnel médical	**26**	**65%**	**17**	**69%**	**38%**	**35%**	**54%**
Médecin coordonnateur	12	75%	9	75%	58%	8%	83%
Médecin spécialiste en gériatrie	9	56%	5	44%	22%	56%	33%
Médecin titulaire d'un autre diplôme (capacité, DIU)	3	67%	2	100%	0%	67%	0%
Autre spécialiste	1	100%	1	100%	0%	0%	100%
Médecin généraliste	1	0%	0	100%	100%	100%	0%
Personnel d'encadrement	**17**	**24%**	**4**	**76%**	**100%**	**71%**	**24%**
Cadre infirmier	17	24%	4	76%	100%	71%	24%
Ensemble du personnel	**1 804**	**20%**	**358**	**56%**	**79%**	**78%**	**9%**

Annexe 4 : Enquête ES « Handicap » 2006 - Principaux indicateurs sur le département du Cher

	Effectif	Part des plus de 50 ans	Nombre de personnes de plus de 50 ans	Part des salariés avec une ancienneté inférieure à 5 ans	Part des emplois stables	Part des emplois à temps plein	Part des emplois avec 1 temps partiel < 0,5 ETP
Personnel éducatif, pédagogique et social	**637**	**29%**	**182**	**41%**	**90%**	**73%**	**17%**
Aide-médico-psychologique	153	12%	18	37%	86%	76%	15%
Éducateur spécialisé y compris éducateur de la PJJ	115	45%	52	34%	98%	64%	26%
Moniteur d'atelier	71	34%	24	37%	87%	97%	3%
Moniteur éducateur	53	23%	12	36%	91%	77%	13%
Éducateur technique spécialisé	50	54%	27	36%	98%	86%	10%
Autre personnel éducatif, pédagogique et social	48	23%	11	52%	71%	75%	10%
Intervenant à domicile (anciennement auxiliaire de vie sociale)	23	13%	3	61%	91%	35%	13%
Assistant de service social	22	23%	5	32%	100%	14%	73%
Instituteur spécialisé et professeur des écoles spécialisé	19	32%	6	68%	95%	79%	16%
Instituteur et professeur des écoles	16	6%	1	94%	81%	94%	6%
Assistante familiale ou maternelle	13	92%	12	15%	100%	100%	0%
Animateur social	12	17%	2	42%	100%	50%	25%
Éducateur technique	11	27%	3	18%	91%	45%	9%
Éducateur de jeunes enfants ou moniteur de jardin d'enfants	11	45%	5	27%	91%	73%	45%
Conseiller en économie sociale et familliale	10	0%	0	90%	90%	60%	30%
Moniteur EPS et éducateur sportif	5	20%	1	40%	100%	80%	20%
Éducateur scolaire	3	0%	0	100%	67%	100%	0%
AVJ (aide aux activités de la vie journalière)	2	0%	0	100%	0%	100%	0%
Psychologue et personnel paramédical	**384**	**26%**	**100**	**44%**	**88%**	**42%**	**39%**
Aide-soignant	92	12%	11	64%	82%	84%	8%
Autre personnel paramédical	73	23%	17	45%	74%	53%	33%
Psychologue	67	33%	22	36%	96%	6%	64%
Infirmier DE et autorisé	50	34%	17	30%	94%	48%	30%
Orthophoniste	37	38%	14	27%	97%	8%	78%
Psychomotricien, rééducateur en psychomotricité	36	19%	7	44%	100%	17%	64%
Masseur kinésithérapeute	12	58%	7	33%	100%	17%	42%
Ergothérapeute	11	27%	3	45%	91%	27%	36%
Infirmier psychiatrique	3	67%	2	33%	100%	100%	0%
Audio prothésiste	2	0%	0	50%	100%	50%	50%
Auxiliaire de puériculture	1	0%	0	100%	0%	100%	0%
Personnel des services généraux	**275**	**35%**	**96**	**40%**	**89%**	**45%**	**39%**
Agent de service général (agent de buanderie, agent de cuisine ...)	110	38%	42	41%	88%	44%	35%
Autre personnel des services généraux	92	32%	29	46%	92%	39%	50%
Ouvrier professionnel (plombier, électricien, jardinier, cuisinier ...)	73	34%	25	30%	86%	55%	30%
Personnel de direction, de gestion et d'administration	**250**	**41%**	**103**	**38%**	**95%**	**30%**	**52%**
Agent administratif et personnel de bureau (secrétaire, standardiste, ...)	101	35%	35	30%	90%	29%	47%
Autre personnel de direction, de gestion et d'administration	80	36%	29	24%	98%	34%	53%
Directeur	47	53%	25	79%	98%	19%	64%
Directeur adjoint, attaché de direction, économe	17	59%	10	47%	100%	41%	41%
Médecin directeur	5	80%	4	20%	100%	40%	60%
Personnel médical	**58**	**72%**	**42**	**45%**	**98%**	**0%**	**97%**
Psychiatre	32	69%	22	56%	100%	0%	94%
Médecin généraliste	18	89%	16	33%	94%	0%	100%
Pédiatre	5	40%	2	20%	100%	0%	100%
Médecin en rééducation fonctionnelle	2	50%	1	50%	100%	0%	100%
Autre spécialiste	1	100%	1	0%	100%	0%	100%
Personnel d'encadrement sanitaire et social	**51**	**39%**	**20**	**53%**	**94%**	**53%**	**29%**
Chef de service éducatif	32	44%	14	63%	97%	47%	34%
Chef d'atelier ayant une fonction d'encadrement	6	33%	2	33%	100%	83%	0%
Autre cadre de service pédagogique et social	5	40%	2	60%	80%	80%	40%
Autre personnel d'encadrement	5	0%	0	40%	80%	40%	20%
Assistant de service social ayant une fonction d'encadrement	2	50%	1	0%	100%	50%	50%
Autre cadre de service paramédical	1	100%	1	0%	100%	0%	0%
Candidat-Elève sélectionné aux emplois éducatifs	**33**	**0%**	**0**	**97%**	**42%**	**82%**	**6%**
En formation d'aides médico-psychologiques	10	0%	0	100%	20%	90%	0%
Autre personnel en formation ou en attente de formation	5	0%	0	100%	40%	80%	0%
En attente de formation d'aides médico-psychologiques	5	0%	0	80%	60%	100%	0%
En formation de moniteurs éducateurs	4	0%	0	100%	25%	100%	0%
En formation d'éducateurs spécialisés	4	0%	0	100%	100%	25%	25%
En attente de formation d'éducateurs spécialisés	3	0%	0	100%	33%	100%	0%
En attente de formation de moniteurs éducateurs	2	0%	0	100%	50%	50%	50%
Ensemble du personnel	**1688**	**32%**	**543**	**43%**	**90%**	**52%**	**34%**

Annexe 5 : Enquête ES « Public en difficultés sociales » 2008 - Principaux indicateurs sur le département du Cher

	Effectif	Part des plus de 50 ans	Nombre de personnes de plus de 50 ans	Part des salariés avec une ancienneté inférieure à 5 ans	Part des emplois stables	Part des emplois à temps plein	Part des emplois avec 1 temps partiel < 0,5 ETP
Personnel éducatif, pédagogique et social	**100**	**10%**	**10**	**63%**	**83%**	**90%**	**2%**
Educateur spécialisé y compris éducateur de la PJJ	35	11%	4	57%	86%	89%	0%
Autre personnel éducatif, pédagogique et social	14	14%	2	64%	86%	93%	0%
Educateur de jeunes enfants ou moniteur de jardin d'enfants	14	7%	1	71%	64%	93%	7%
Moniteur éducateur	12	17%	2	75%	75%	92%	0%
Conseiller en économie sociale et familiale	11	0%	0	73%	100%	100%	0%
Animateur social	10	0%	0	50%	90%	80%	0%
Educateur technique spécialisé	2	50%	1	50%	50%	100%	0%
Aide-médico-psychologique	1	0%	0	100%	100%	100%	0%
Educateur technique	1	0%	0	0%	100%	0%	100%
Personnel des services généraux	**79**	**39%**	**31**	**48%**	**87%**	**75%**	**13%**
Surveillant de nuit	30	30%	9	57%	93%	100%	0%
Maître de maison	14	50%	7	21%	100%	71%	21%
Agent de service général (agent de buanderie, agent de cuisine …)	12	33%	4	58%	75%	58%	8%
Autre personnel des services généraux	12	33%	4	75%	75%	42%	33%
Ouvrier professionnel (plombier, électricien, jardinier, cuisinier…)	11	64%	7	18%	82%	64%	18%
Personnel de direction	**29**	**21%**	**6**	**28%**	**93%**	**66%**	**21%**
Agent administratif ou personnel de bureau (secrétaire, standardiste,…)	11	0%	0	27%	82%	64%	9%
Directeur	7	43%	3	57%	100%	86%	14%
Directeur adjoint, attaché de direction, économe	7	29%	2	14%	100%	57%	43%
Autre personnel de direction, de gestion et d'administration	4	25%	1	0%	100%	50%	25%
Psychologue et personnel paramédical	**23**	**0%**	**0**	**35%**	**78%**	**57%**	**13%**
Auxiliaire de puériculture	17	0%	0	29%	82%	47%	12%
Psychologue	5	0%	0	60%	60%	80%	20%
Infirmier DE et autorisé sans fonction d'encadrement	1	0%	0	0%	100%	100%	0%
Personnel d'encadrement	**15**	**13%**	**2**	**53%**	**87%**	**73%**	**7%**
Chef de service éducatif ou cadre socio-éducatif	10	0%	0	60%	90%	80%	0%
Autre personnel d'encadrement	4	50%	2	25%	100%	75%	0%
Assistant de service social ayant une fonction d'encadrement	1	0%	0	100%	0%	0%	100%
Candidat-Elève sélectionné aux emplois éducatifs	**4**	**0%**	**0**	**75%**	**50%**	**100%**	**0%**
En formation d'éducateurs spécialisés	3	0%	0	67%	33%	100%	0%
En formation de moniteurs éducateurs	1	0%	0	100%	100%	100%	0%
Personnel médical	**3**	**100%**	**3**	**67%**	**0%**	**33%**	**67%**
Autre spécialiste	2	100%	2	100%	0%	0%	100%
Pédiatre	1	100%	1	0%	0%	100%	0%
Ensemble du personnel	**253**	**21%**	**52**	**51%**	**84%**	**78%**	**9%**